



Crise sanitaire et plan de sécurité pour chaque circonscription consulaire

Question n° 14886 adressée à M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères
À publier le : 26/03/2020

Texte de la question : M. Olivier Cadic attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur l'importance du dispositif de sécurité mis en place à travers le monde. Le réseau des chefs d'îlots et la mise à jour du plan de sécurité pour chaque circonscription consulaire sont à l'heure actuelle totalement indispensables pour nos communautés françaises établies à l'étranger. Installés parfois depuis plusieurs années, nombre de compatriotes installés à l'étranger ne connaissent pas leur chef d'îlot et ne savent pas comment le contacter. Il lui demande une revue de ce plan, certains endroits semblant aujourd'hui dépourvus de chef d'îlots. Il lui demande que chaque consulat envoie un message aux Français résidant dans sa circonscription pour leur communiquer le nom et les moyens de contacter leur chef d'îlot. Il lui demande également d'assurer la plus grande visibilité du dispositif afin que chaque Français à l'étranger puisse s'y référer.